

Forum francophone préparatoire à Rio+20
Lyon (France), le 8 février 2012

Intervention de Monsieur Clément DUHAIME Administrateur de l'OIF

Seul le texte prononcé fait foi



Intervention de l'Administrateur
Forum francophone préparatoire à Rio+20
8 février 2012, Lyon (France)

Excellences,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

Le grand rendez-vous de la Conférence des Nations Unies « Rio+20 » ne saurait être manqué par la Francophonie qui a pris toute sa part dans la dynamique déployée pour le développement durable depuis deux décennies, depuis le Rio 1992.

C'est en 1991, à Tunis, que les ministres et autorités chargées de l'environnement de notre espace francophone s'étaient retrouvés pour préparer ensemble le premier sommet de la terre sur l'environnement et le développement, échanger sur ses enjeux et élaborer un cadre de travail collectif et solidaire.

Avec la Déclaration de Tunis et le plan d'action adopté à cette occasion, c'est d'abord une méthodologie qui a pu être établie pour tisser la trame de nos interventions, un triptyque formé autour :

- des concertations des acteurs francophones sur toutes les questions de négociations en cours;
- des programmes de formation, d'information et de sensibilisation sur les sujets relatifs à l'environnement et au développement ;
- de l'établissement de partenariats au sein de notre espace et avec les autres institutions et organismes de coopération actifs sur ces questions émergentes.

L'occasion a été donnée ainsi à la Francophonie d'affirmer non seulement sa présence active au premier Sommet de la Terre, mais également d'apporter sa valeur ajoutée à la négociation internationale en déposant deux documents contributifs à cette négociation : l'un sur les transferts de technologie, l'autre sur les mécanismes de financements. Et dont je voudrais souligner que

certaines de ces propositions sont celles que l'on qualifie aujourd'hui de novateurs : je pense notamment à la taxe sur le transport aérien proposée par notre Organisation dès cette date !

Notre Organisation, a été, par ailleurs, au centre d'une mobilisation solidaire et remarquable pour l'élaboration et la négociation d'une Convention de lutte contre la désertification et la sécheresse particulièrement en Afrique, demande légitime d'un continent qui en subissait et en subit encore les conséquences désastreuses.

Cette nouvelle Convention adoptée en 1995 à Paris est venue compléter harmonieusement celles ouvertes à la ratification à Rio même. Je veux parler des conventions sur les changements climatiques et sur la biodiversité.

Le même engagement a été réaffirmé dix ans plus tard à Johannesburg, au Sommet mondial sur le développement durable. Lors de cette nouvelle étape majeure dans la voie du développement durable, la Francophonie s'est mobilisée activement, en particulier pour que soient pris en compte les facteurs culturels en tant qu'élément structurant de ce développement. Ce que d'aucun ont appelé le 4^e pilier du développement durable.

Cette mobilisation a concerné non seulement les représentants et les institutions de nos Etats et gouvernements, mais aussi nos collectivités locales, nos communautés savantes, notre forum des affaires et notre société civile.

Dès le lendemain de ce Sommet, nos Chefs d'Etat et de gouvernement, réunis à Ouagadougou, ont adopté un Cadre stratégique décennal de la Francophonie, construit de bout en bout autour de la solidarité dans la coopération pour lutter contre la pauvreté et asseoir les principes du développement durable.

Ils ont ainsi tenu à faire de cette étape un repère décisif dans la mise en œuvre du Plan d'action du Sommet mondial de Johannesburg, notamment en ce qui concerne l'élaboration et l'application de stratégies pour le développement durable dans notre espace.

Pour la Francophonie, il s'agit d'une vision et d'une action qui reposent sur « la gestion maîtrisée et saine des ressources naturelles, un progrès économique inclusif et continu, un développement social équitable faisant appel à la

tolérance et s'appuyant sur l'éducation et la formation, des garanties de démocratie et d'État de droit à tous les citoyens et une large ouverture à la diversité culturelle et linguistique ».

La mise en œuvre de ce Cadre stratégique a permis un nouveau saut qualitatif de l'action résolue de la Francophonie : aussi bien pour la concertation et la recherche de convergences dans toutes les sessions de la négociation mondiale, que pour le renforcement des capacités institutionnelles à humaines, et enfin, pour le développement de partenariats multi-acteurs à cette fin.

Notre démarche de concertations francophones est créditée de plus d'une centaine de rendez-vous pour mieux préparer et accompagner les négociateurs de notre espace, qu'il s'agisse du changement climatique et du protocole de Kyoto, de la lutte contre la désertification, de la préservation de la biodiversité, ou de la gestion attentive des ressources naturelles et forestières.

Ces actions conduites en amont, en marge ou en aval des sessions internationales de négociation, auront su remplir, selon l'évaluation qui en a été faite, des fonctions d'intérêt pour les délégations francophones :

- une fonction de service visant, par l'information et la formation, le renforcement des capacités de ces délégations pour une participation optimale et agissante aux négociations ;
- une fonction de mobilisation facilitant les contacts entre délégués francophones dans une optique de collaboration, de partenariat, de soutien mutuel et de solidarité ;
- une fonction de médiation centrée sur l'analyse des différentes positions de négociation dans une perspective visant la compréhension mutuelle, la recherche de convergence ou de consensus, pouvant, dans certains cas, faire l'objet de déclarations officielles ;
- une fonction contributive visant à approfondir certains enjeux des négociations en cours dans une vision prospective, comme c'est le cas sur la préparation de la négociation sur la deuxième phase du protocole de Kyoto qui vise à construire des propositions concrètes des pays francophones du Sud et ne pas rester sur une posture défensive.

C'est le cas ainsi de l'initiative francophone pour le Mécanisme du développement propre du protocole de Kyoto, dont le but est, non seulement, à travers une meilleure maîtrise de cet outil, de constituer un vecteur de la Coopération multilatérale francophone (car fondée sur des partenariats Nord-Sud), mais aussi d'apporter une contribution concrète de la Francophonie à la lutte contre les changements climatiques et la diffusion élargie de technologies propres apportant la preuve de la valeur ajoutée de la solidarité francophone.

C'est le cas aussi du mécanisme NECTAR, Négociation Climat pour Toute l'Afrique Réussie, qui a permis de mettre à disposition de nos pays membres du Sud plusieurs études sectorielles en vue d'élaborer des politiques d'adaptation au changement climatique.

S'agissant du renforcement de compétences, ce sont quelques centaines d'ateliers, de cours, séminaires ou colloques qui ont été organisés au profit de milliers d'acteurs du développement durable, tant pour les appuyer à l'élaboration des politiques et des stratégies que pour les outiller à la mise en œuvre optimale de ces politiques et stratégies.

La démarche dans ce cadre s'est progressivement déployée selon une double dynamique de mise en place de « formations pérennes et résidentes » et de la formation des formateurs. De telles formations visent dorénavant à permettre le développement progressif de pôles d'excellence au Sud avec des activités de veille et de recherche-développement et d'aide à la décision. Elles se prolongent aussi par des mises en réseau de communautés de pratique.

S'agissant de la diffusion de l'information, nos Directions sectorielles, et en particulier notre Institut de l'énergie et de l'environnement mènent une activité éditoriale notable, avec, par exemple, les revues Liaison-Énergie-Francophonie et Objectif-Terre, ainsi que de nombreux guides et autres manuels diffusés au service du développement durable, et qui, pour certains, constituent les seules références en français sur les questions abordées.

Toujours dans ce domaine de diffusion de l'information, faut-il rappeler que parmi les exemples des partenariats porteurs, Médiaterre, ce système mondial d'information francophone pour le développement durable, établi à Johannesburg, constitue aujourd'hui un référent incontournable de la mobilisation de l'expertise riche et diverse de notre espace. Par sa diffusion large de l'information, Médiaterre constitue également un outil d'aide à la décision pour les acteurs francophones du développement durable.

En effet, Médiaterre fédère aujourd'hui pas moins de 28 portails, thématiques, géographiques ou d'acteurs avec environ 10 000 abonnés, 4 000 visiteurs par jour et 28 millions de pages vues par mois.

Par ailleurs, avec Agora21, développée aussi dans la région, à Saint-Etienne, nous disposons dorénavant, et en complément de Médiaterre, d'une plateforme collaborative favorisant l'innovation et la production partagée de la connaissance pour le développement durable.

Excellence,
Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,

Notre Organisation est en train de renouveler sa stratégie numérique fondée sur le développement durable, et dont les déclinaisons peuvent permettre demain l'intégration de trois économies interdépendantes qui se renforceront ce faisant, au service de l'économie verte et de la gestion durable des ressources. Il s'agit de l'économie du savoir, l'économie sociale, et l'économie de la culture.

Par ailleurs, le partenariat que nous sommes en train d'édifier au sein de notre espace et avec d'autres organisations internationales et régionales s'agissant de la responsabilité sociétale participe de cette même démarche intégrative.

Nous souhaitons vivement qu'elle mobilise des Etats et gouvernements, à travers notamment les commissions nationales du développement durable et les commissions nationales des droits de l'homme, les autorités locales et les collectivités territoriales, le monde de l'entreprise et la société civile.

Facilitée par des cadres institutionnels adaptés à tous les niveaux, local, national, régional et international, une telle démarche pourrait constituer le message fort de ce Forum qui a mobilisé l'ensemble des directions de notre Organisation, l'ensemble des opérateurs de la Francophonie ainsi que de nombreux réseaux et communautés de pratique de notre société civile.

Dans ce cadre, et à partir de cet endroit magnifique qu'est l'hôtel de ville de Lyon dont je tiens à remercier vivement les premiers responsables, je forme le vœu que notre rencontre aboutisse à un triple résultat :

- Celui de travailler ensemble, collectivement, à la mise en place de toutes les conditions de réussite de la Conférence de Rio en juin prochain.
- Celui d'identifier nos convergences ainsi que des éléments de plaidoyer et d'argumentaire pour enrichir le « zero draft » en discussion au niveau des Nations Unies dès la fin de ce mois et jusqu'à la Conférence.
- Et enfin, celui de consolider nos réseaux et nos communautés de pratique pour renforcer nos champs d'action et ouvrir de nouveaux chantiers pour asseoir partout les bases du développement durable dans notre espace.

En souhaitant plein succès à nos travaux, je vous remercie de votre aimable attention.